

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 05 DECEMBRE 2019**

**DELIBERATION N°2019.00477**

**CONVENTION DE GESTION ET D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE AVEC LE  
SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT DE SAINT-ETIENNE LOIRE (SMASEL)  
2018-2020 - AVENANT N°1**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 29 novembre 2019

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 49

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 49

**Membres titulaires présents :**

M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-Alain BARRIER, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, M. Luc FRANCOIS, M. Claude LIOGIER, M. Gérard MANET, M. Yves MORAND, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Georges ZIEGLER

**Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

**RECU EN PREFECTURE**

**Le 13 décembre 2019**

**VIA DOTELEC - iXBus**

93 02-042-24420770-20191205-0201904770

DATE D'ARCHIVAGE : 13 décembre 2019

**DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 05 DECEMBRE 2019**

**CONVENTION DE GESTION ET D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE AVEC LE SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT DE SAINT-ETIENNE LOIRE (SMASEL) 2018-2020 - AVENANT N°1**

Le fonctionnement du Syndicat Mixte de l'aéroport de Saint-Etienne Loire (SMASEL), en tant que syndicat mixte, nécessite des moyens en gestion administrative et financière. Depuis 2018, Saint-Etienne Métropole assure la gestion du SMASEL.

La convention de gestion et d'assistance administrative a pour objectif de cadrer la prestation de Saint-Etienne Métropole et les conditions selon lesquelles le SMASEL peut solliciter les services de Saint-Etienne Métropole dans le cadre de la gestion, du suivi et de l'assistance des dossiers.

Il est précisé que Saint-Etienne Métropole met également à disposition les moyens matériels tels que les bureaux, le matériel informatique, téléphonique, de reprographie, l'affranchissement et les véhicules de service. La convention en cours prévoit une prise en charge de la gestion courante du syndicat.

Aujourd'hui, le nouveau modèle économique de l'aéroport étant retenu, il est nécessaire d'établir un avenant afin d'ajouter dans les missions exercées en 2019 par Saint-Etienne Métropole le pilotage des opérations techniques, administratives et financières nécessaire à la mise en œuvre d'un mode de gestion en régie. Pour ce faire, la rémunération de Saint-Etienne Métropole est revue en conséquence et portée à 40 000 € pour 2019.

Le montant de la prestation pour 2020 sera revu par un nouvel avenant en fonction de la mobilisation des services de Saint-Etienne Métropole dans le futur mode de gestion. Les autres dispositions de la convention initiale demeurent inchangées.


Le comité syndical du SMASEL, lors de sa séance du 07 mai 2019, a approuvé l'avenant n°1 à la convention de gestion et d'assistance administrative.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant n°1 à la convention de gestion administrative avec le SMASEL ;**
- **la recette correspondante sera imputée au budget principal SERV-SYECO-70688.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.

**Gaël PERDRIAU**